

# Les soins de santé à but lucratif

Feuilles d'information sur les grandes questions de soins de santé

## La prestation de soins de santé à but lucratif menace de saper l'assurance-maladie

Dans son rapport final, *Guidé par nos valeurs : Les soins de santé au Canada*, présenté au Parlement le 28 novembre 2002, le commissaire Roy Romanow rejette très



nettement la prestation de soins de santé à but lucratif. La Commission déclare que « les services directs devraient être dispensés principalement par notre système public sans but lucratif. »

En rejetant la privatisation ou un modèle à but lucratif de système de soins de santé, M. Romanow a réitéré le défi, lancé aux partisans d'une telle approche, de fournir une preuve convaincante que cette dernière améliorerait notre système de soins de santé. Cette preuve se fait attendre.

Le Réseau œcuménique sur les soins de santé applaudit à l'opposition de la Commission aux options à but lucratif de financement des soins de santé. Nous croyons que sa position correspond parfaitement à la recommandation faite par le Réseau à la Commission en mai 2002.

- Nous vous demandons instamment de placer au cœur de vos délibérations les valeurs essentielles que sont la solidarité, la communauté, l'équité, la compassion et l'efficacité. Elles devraient en effet vous permettre de voir clairement que les soins de santé sont un bien public et non une marchandise.
- Nous nous opposons à toute autre expansion de la prestation de soins de santé à but lucratif. Des accords commerciaux internationaux tels que l'ALENA pourraient rendre difficile de contrer la tendance à la privatisation lorsqu'on se rendrait compte qu'en fait, elle augmente les coûts et entraîne des inégalités encore plus grandes.

**« ... maintenir l'administration publique et limiter la prestation de soins à des fins lucratives, grâce à des réglementations fédérales et provinciales mutuellement applicables qui, en établissant des normes de responsabilité publique, puissent assurer un système capable de répondre aux besoins de soins de santé de l'individu, de la famille et de la communauté... »**

Alliance sur les soins de santé  
Réseau œcuménique sur les soins de santé  
Mai 2002

Le 6 février, les premiers ministres provinciaux du Canada concluaient avec le gouvernement fédéral un accord sur le financement des soins de santé. Cet accord passe sous silence la plus grande menace qui pèse sur les soins de santé au Canada : la tendance, de la part des provinces, à permettre à de plus en plus d'organisations privées à but lucratif d'ouvrir des cliniques, de construire des hôpitaux et, en général, de s'assurer une plus forte emprise sur le système de soins de santé public.

Ajoutons que si on lui laisse libre cours, l'augmentation de l'investissement commercial étranger dans le secteur des soins de santé se joindra aux priorités du commerce international pour saper le système de soins de santé existant, réduire les options de réforme de ce système et rendre encore plus difficiles et onéreuses les réformes des soins de santé. C'est le caractère public et à but non lucratif du système canadien qui l'isole contre les défis commerciaux, d'où la nécessité, pour nous et pour tous les Canadiens intéressés, de demeurer vigilants.

**Dans *Une alliance sur des soins de santé pour tous au Canada*, document inclus dans le mémoire du Réseau à la Commission, le Réseau œcuménique sur les soins de santé énonce les valeurs suivantes :**

Nous, Canadiens et Canadiennes, nous engageons à :

**Droits de la personne et bien public**

- faire en sorte que l'accès aux soins de santé soit maintenu comme droit de la personne et bien public, reconnaissant que les interactions en matière de soins de santé représentent des gestes de compassion; les soins de santé ne sont pas une marchandise;

**Gestion publique**

- faire en sorte que la gestion demeure publique et limiter la prestation de soins à but lucratif au moyen de règlements fédéraux et provinciaux mutuellement applicables qui puissent assujettir à des normes de responsabilisation publique un système dont l'objectif est de répondre aux besoins de soins de santé de la personne, de la famille et de la communauté;

**Collaboration et responsabilité partagée**

- établir et entretenir un système de soins de santé fondé sur les principes de la collaboration et du partage des responsabilités entre les gouvernements et les fournisseurs de soins, et non sur la concurrence et les impératifs du marché.

La présente feuille d'information fait partie d'un ensemble de ressources produites par le Réseau œcuménique sur les soins de santé. Le Réseau œcuménique sur les soins de santé est un projet de la Commission Justice et Paix du Conseil canadien des Églises. Il est formé de représentants de la Conférence des évêques catholiques du Canada, de l'Église évangélique luthérienne du Canada, de l'Église presbytérienne du Canada, de l'Église unie du Canada, de l'Association catholique canadienne de la santé et de Kairos : Initiatives œcuméniques canadiennes pour la justice.

Le Réseau organise des activités éducatives et a fait des représentations auprès du Comité permanent du Sénat sur les affaires sociales, la science et la technologie (<http://www.united-church.ca/jpc/healthcare/senatebrief.shtm>), de la Commission royale sur l'avenir des soins de santé (<http://www.cccce.ca/english/jp/index.html>) et de divers ministres de la Santé. Pour en savoir plus sur le Réseau œcuménique sur les soins de santé, veuillez contacter :

Le Réseau œcuménique sur les soins de santé  
La Commission Justice et Paix  
Conseil canadien des Églises  
159, promenade Roxborough  
Toronto (Ontario) M4W 1X7  
Tél. : (416) 972-9494  
[www.ccc-cee.org](http://www.ccc-cee.org)

ou Kairos - Initiatives œcuméniques canadiennes pour la justice  
129, avenue St. Clair Ouest  
Toronto (Ontario) M4V 1N5  
Tél. : (416) 463-5312 poste 237  
[www.kairoscanada.org](http://www.kairoscanada.org)